



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 23 avril 2026**

**2026-04-38**

**Désignation des représentants de la CC2VV au Syndicat de la Vallée de l'Ognon - SVO**

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75  
Nombre de délégués titulaires présents : 62 (dont suppléé : 1)  
Nombre de délégués titulaires absents : 13 (dont représentés : 5)  
  
Votants : 67

Le 23 avril 2026, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni à la Halle aux Grains (Place Aristide BRIAND), à l'ISLE-SUR-LE-DOUBS (25250), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 17 avril 2026.

**Présents :** Christophe AUDOUZE (Arcey) ; Bruno BEAUDREY (Etrappe) ; Isabelle BELPERIN (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Nathalie BELZ (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Nicolas BENALIOUA (Sourans) ; Marion BLANC (Geney) ; Sylvain BOBY (Bournois) ; Yves BOILLOT (L'Hôpital-saint-lieffroy) ; Yves BOITEUX (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Marie-Odile BONDENET-DRUET (Accolans) ; Claude BOURIOT (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Jacky BOUVARD (Trouvans) ; Christophe BOUVIER (Médière) ; Evelyne CARLIN (Pays-de-Clerval) ; Didier COMTE (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Jean-Marc COUVET (Tournans) ; Benoît CUENOT (Hyémondans) ; Joseph CUENOT (Mésandans) ; Pascal DEVAUX (Rognon) ; Pierre DIONISI (Anteuil) ; Marc-André DODIVERS (Blussans) ; Séverine DUCROUX (Rougemont) ; Christophe DUPONT (Arcey) ; Marc FARINE (Roche-les-Clerval) ; Jeanne-Antide FELEZ (Lanthenans) ; Jennifer FIGENT-CHENEY (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Jennifer FROSIO (Arcey) ; Isabelle FROTÉ (Marvelise) ; Didier GAIFFE (Rang) ; Fabrice GAUDILLAT (Tallans) ; Nicolas GRUNEISEN (Cubry) ; Rodney HEDIN (Abbenans) ; Claude HUEBER (Onans) ; Michaël HUGONIOT (Arcey) ; Philippe JANUEL (Avilley) ; Pascal JEANNIN (Faimbe) ; Emmanuelle LAVILLE (Uzelle) ; Jimmy LEBLANC (Viethorey) ; Raphaël LOMBARDET (Soye) ; Pierre MAHON (Cubrial) ; Frédéric MAURICE (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Virginie MAURIVARD (Cubrial) ; Alix MILLET (Rougemont) ; Marc PERDRIZET (La Prétière) ; Pascal PERREAU (Désandans) ; Astrid PETIT (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Sandrine POETE (Saint-Georges-Armont) ; Marie-Sophie POFILET (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Anaïs PREDINE (Pays-de-Clerval) ; Alain ROTH (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Clovis ROUSSEL (Pays-de-Clerval) ; Jérôme ROUSSET (Anteuil) ; Pierre RUPP (Fontenelle-Montby) ; Olivier SAGE (Branne) ; Sébastien SANCEY-RICHARD (Gondenans-Montby) ; Catherine SEICHEPINE (Arcey) ; Yannick SIRJEAN (Blussangeaux) ; Emmanuel SPADETTO (Mondon) ; Laurent TOURTIER (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Claude TRIMAILLE (Fontaine-les-Clerval) ; Marie-Pierre VERNAY (Pompierre-sur-Doubs).

**Absents excusés :** Martine COLLERY (Rougemont) ; Hervé RICHARD (Gémonval).

**Absents :** André BOUVERET (Huanne-Montmartin) ; Sylvain DUBOIS (Romain) ; Olivier FAIVRE-PIERRET (Gondenans-les-Moulins) ; Olivier PERRIGUEY (Mancenans) ; Victorien PIEGELIN (Gouhelans) ; Bernard SOCIE (Puessans).

**Absents représentés :** Nicolas DORMOY (Pays-de-Clerval), *pouvoir à Anaïs PREDINE* ; Pierre FILET (Montagney-Servigney), *pouvoir à Emmanuel SPADETTO* ; Daniel MÉNIER (Nans), *pouvoir à Jacky BOUVARD* ; André PARROT (Désandans), *pouvoir à Pascal PERREAU* ; Cyril SIMONIN (Appenans), *pouvoir à Christophe BOUVIER*.

**Absents suppléés :** Marie-Andrée DEVILLARD (Montussaint), *représenté par son suppléant Alexandre CHAILLET*.

#### **SECRETAIRE DE SEANCE :**

Jennifer FROSIO

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2026-04-38

#### **Désignation des représentants de la CC2VV au Syndicat de la Vallée de l'Ognon - SVO**

Le Président rappelle à l'assemblée que le Syndicat mixte de la Vallée de l'Ognon (SVO) a vu le jour au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Il est issu de la fusion du SIBHVO (Syndicat Intercommunal du Bassin de la Haute Vallée de l'Ognon) et du SMAMBVO (Syndicat Mixte Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon).

Ce syndicat mixte fermé est composé de plusieurs communautés de communes réparties sur les territoires de Côte d'Or, du Doubs, de la Haute-Saône et du Jura.

Il a pour objet principal la préservation et la restauration du bon état des milieux aquatiques au sens de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (2000/60/CE), dont l'application territoriale est concrétisée par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Rhône-Méditerranée (2016-2021 et cycles suivants), ainsi que la Prévention des inondations.

Cet objet principal se traduit par l'exercice de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) par le Syndicat, sur son périmètre d'intervention, compétence transférée au Syndicat par ses membres.

Suite au renouvellement général du conseil communautaire, il convient donc, pour chaque collectivité adhérente, de nommer les nouveaux délégués titulaires et suppléants dans le respect des nouvelles règles de représentativité affectées à chaque EPCI, à savoir :

- Pour la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes : **2 titulaires et 2 suppléants**.

L'exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil communautaire désigne, pour représenter la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes au Syndicat mixte de la Vallée de l'Ognon (SVO), les délégués suivants :

- **Délégués titulaires :**  
Emmanuel SPADETTO (commune de Mondon)  
Benoît CHAGUÉ (commune de Rougemont)
- **Délégués suppléants :**  
Philippe JANUEL (commune d'Avilley)  
Fabrice GAUDILLAT (commune de Tallans)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.  
Pour extrait conforme,

Le Président,  
Bruno BEAUDREY



<p><u>Délibération adoptée avec :</u> Voix pour : 67 Voix contre : 0 Abstention : 0</p>
---